



# **Plan stratégique génétique ovine : quels moyens pour quelles orientations ?**

**Comité Ruminants  
France Agri Mer  
25 septembre 2014**

- Pourquoi un plan stratégique ?
- Les priorités et actions proposées
- Les orientations financières souhaitées

# Pourquoi un plan stratégique ?

- En 1997, rédaction d'un livre blanc sur la génétique ovine allaitante ► des orientations adaptées aux besoins de la filière de l'époque (segmentation)
- Depuis un « paysage ovin » qui a évolué :
  - ❑ *Un marché mondial plus stable et des prix plus élevés*
  - ❑ *Une filière laitière en pleine mutation*
  - ❑ *Une PAC qui a évolué favorablement mais avec des nouvelles exigences*
  - ❑ *Un besoin accru de renouvellement des générations*
  - ❑ *L'atout de la multifonctionnalité de l'élevage ovin à valoriser encore plus*

# Pourquoi un plan stratégique ?

- Parallèlement, un dispositif génétique en évolution
  - ❑ *Une baisse des effectifs ovins qui fragilise les bases de sélection (déjà faibles en ovins allaitants et certains bassins laitiers)*
  - ❑ *Des nouvelles techniques (génomique, automatisation, électronique...)*
  - ❑ *Une nouvelle gouvernance ► mise en place de l'interprofession génétique France Génétique Elevage*
  - ❑ *Des nouveaux objectifs de sélection souhaités par les utilisateurs et les filières*

► **Décision de la Commission Ovine du 8 mars 2011 : Elaboration d'un plan stratégique génétique ovine lait et viande à l'horizon 2020**

# Pourquoi un plan stratégique ?

## Le travail réalisé :

- Etat des lieux du dispositif génétique ovin lait et viande (évolution depuis 1997)
- Entretiens auprès des acteurs du monde ovin : éleveurs, techniciens, entreprises de la filière ► **la brebis de demain : fertile, productive, bonne mère, autonome, résistante et adaptée à son territoire**
- Débat avec les organisations ovine (FNO, Coop de France, Interbev ovins) et au sein d'instances nationales (CNAG ovine, Comité ovin caprin FAM...)
- **Des priorités, un plan d'action et des orientations financières présentés le 14 janvier 2013**

## Des priorités regroupées en 4 axes :

- Renforcer l'efficacité des schémas : *augmentation des bases de sélection, renforcement des outils fondamentaux et intégration des nouvelles technologies, évolution des objectifs de sélection, besoins en accompagnement technique et en ingénierie...*
- Optimiser la diffusion du progrès génétique : *intégration de la génétique dans les itinéraires techniques, coordination des bases de données, formation des techniciens, communication positive...*
- Adapter la gouvernance aux nouveaux enjeux par une organisation collective renforcée : *rôle d'orientation de la Commission Ovine de FGE, relais par les pôles génétiques (lait et viande)*
- S'ouvrir plus à l'international : *recherche et échanges de références, recherche de débouchés commerciaux, coopération technique...*

## Un plan d'action adapté aux enjeux (exemples significatifs) :

- Un renforcement de l'évaluation des schémas (résultats attendus p/r aux outils utilisés)
- OA : une meilleure prise en compte des qualités maternelles sans renoncer aux qualités bouchères
- OL : une évolutions des outils pour répondre aux nouvelles attentes des filières et à l'application des nouvelles technologies
- Diffusion : renforcer l'utilisation de l'IA
- Intégration de la génétique dans l'accompagnement technique des exploitations en OA (service global comme en OL)
- Axer la recherche développement sur les nouveaux caractères (parasitisme, autonome alimentaire, gènes majeurs)
- Recalibrage du programme Tremblante (voie mâle)

# Les orientations financières

- Trois sources de financement nationales
  - ❑ *CASDAR*
  - ❑ *France Agri Mer*
  - ❑ *France Génétique Elevage*
- Un principe validé par la Commission Ovine de FGE : proposer des redéploiements au sein des enveloppes nationales + efforts supplémentaires sur les fonds professionnels
- Des arbitrages validés pour les fonds CASDAR et France Génétique Elevage
- Des discussions en cours sur l'appui de France Agri Mer



- CASDAR : redéploiement au sein de l'enveloppe consacrée aux OS
  - *Jusqu'en 2013 : 1 086 000 € réparties entre missions réglementaires (501 000 €) et programme tremblante (585 000 €)*
  - *Depuis 2014 : un redéploiement de l'enveloppe tremblante en faveur des missions des OS*
  - *Une nouvelle répartition entre OS en fonction d'une nouvelle grille d'évaluation des schémas à partir de 2015*
  
- France Génétique Elevage : un renforcement des moyens financiers (2014)
  - *Appui aux 6 pôles génétiques (3 lait/3 viandes) : 147 000 € ► 200 000 €*
  - *Actions innovantes autour de la résistance au parasitisme et de l'assignation de parentés : 61 000 € ► 83 000 €*
  - *International : un appui de 30 000 € en faveur du Carrefour International ovin-caprin de Saint-Affrique (12)*

## Les financements FAM et leurs orientations souhaitées par la Commission Ovine de FGE :

- Participation au Programme Tremblante jusqu'en 2013 et non demandé à partir de 2014 (diminution des besoins du programme) ► **une enveloppe de 415 000 € rendue disponible dans le budget de FAM**
- Deux actions financées depuis 2012 dans le cadre du plan stratégique filière ovine
  - *Appui à l'évaluation du cheptel reproducteur au travers du contrôle de performance (2012-2014)* ► **Continuer une action similaire dans le cadre du programme financier FAM de l'appui technique**
  - *Appui à l'innovation : Optimisation de l'utilisation de l'IA et assignation de parentés (2012-2014)* ► **Continuer le programme et le faire évoluer avec un appui demandé dans le cadre du programme FAM sur l'innovation**
- Une élément pivot : appui aux actions fondamentales (500 000 €) : SCI/CE, Testage aptitudes bouchères, Expérimentation ► **un renforcement nécessaire pour répondre au plan d'action !**

## Le renforcement des actions fondamentales en ovins viande

- Un complément autour des qualités maternelles par un appui aux races s'engageant:
  - ✓ *dans le testage aptitudes maternelles : évaluation des meilleurs béliers issus de stations par la production de femelles dont on mesure les performances à la reproduction*
  - ✓ *dans la connexion entre élevages : planification collective des IA dans les élevages OS permettant l'amélioration des index des femelles et l'évaluation des béliers d'IA sur les qualités maternelles*
- Une action qui s'appuie sur un protocole validé par l'INRA et l'Institut de l'Elevage (nombre de béliers engagés, taux d'IA dans les élevages, femelles issues d'IA utilisées..)
- Les engagements potentiels : 4 races en Testage et 12 races en connexion
- Des engagements à tenir (respect du protocole) et une progressivité dans le niveau de ces engagements
- Montant souhaité : 150 000 €

# Les demandes et propositions de la profession génétique (discussion du 19/06)

## Le renforcement des actions fondamentales en ovin lait

➤ Un appui au testage adapté à la situation de chaque race pour répondre à leurs enjeux spécifiques :

- ❑ *Lacaune : passage à la génomique (nouvelles modalités de gestion des béliers candidats)*
- ❑ *Pyrénées Atlantiques : nouveaux caractères à mesurer (cellules, résistance au parasitisme...)*
- ❑ *Corse : maîtrise sanitaire*

➤ Montant souhaité : 100 000 € par an

**Montant total : 250 000 € par an**

➤ Une position favorable de l'administration (réunion DGPAAT du 19 juin)

➤ Des actions qui pourraient démarrer dès 2014 en cas de disponibilités dans le cadre de redéploiement

## Quelles attentes ?

- Une demande financière qui s'inscrit dans les grandes actions financées par FAM (appui technique, innovation) et dans une logique de redéploiement (PNAGRTc)
  
- Au-delà, des attentes d'évolution du fonctionnement du dispositif génétique :
  - ❑ *Synergie entre les bases de données ovines pour optimiser leur utilisation à des fins génétiques et d'accompagnement technique*
  
  - ❑ *Parallèlement, proposer un service global aux éleveurs intégrant la génétique dans l'accompagnement technique*
  
  - ❑ *Renforcer encore et toujours le dialogue entre sélectionneurs, éleveurs et filières !*

# Un plan qui cherche à répondre aux enjeux

## Des enjeux pour les éleveurs et la filière (compétitivité)

- Viande : des brebis produisant plus d'agneaux vendus à qualité plus régulière
  - ▶ *maîtriser la qualité du cheptel de souche (fertilité, prolificité, capacité d'élevage des agneaux) et de la croissance des agneaux (actions génétiques et actions techniques)*
- Lait : une production adaptée aux évolutions économiques fortes du secteur, aux dynamiques régionales et aux nouvelles demandes
  - ▶ *renforcer les schémas en cohérence avec spécificités des bassins : nouvelles technologies , nouveaux caractères, automatismes... et accompagnement dans le cadre service global*

## Des enjeux pour la société (agro-écologie)

- Une offre raciale rationalisée mais adaptée à l'ensemble des territoires (de la plaine à la haute-montagne)
- Un cheptel reproducteur plus performant : des brebis et agneaux plus vigoureux (baisse des traitements)
- Des nouveaux caractères adaptés : efficacité alimentaire, comportement maternel et vigueur agneaux, résistance aux maladie
- Un conseil technique optimisant ces évolutions

**Des orientations cohérentes avec les choix de la profession  
et de l'administration autour de l'application de la PAC en élevage ovin**



France  
Génétique  
Élevage